

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/07/09-1

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/07/2022,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

***Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;*

***Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;*

***Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,*

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du compte rendu du CA du 12 mars 2022

Le conseil approuve le compte rendu du conseil d'administration du 12 mars 2022 joint en annexe de la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 09/07/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/08/2022